



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

ALL ARTS
LETTRES ET
LANGUES
NANCY

GUIDE DES ÉTUDES

Licence - Domaine Arts, Lettres et Langues - Nancy

Mention Musicologie

Parcours **Musique**



all-nancy.univ-lorraine.fr



all-ncy-licence-musico-contact@univ-lorraine.fr



CLSH.Ncy



all_nancy

La **musicologie** est enseignée au sein du **département Lettres et Arts**, situé sur le **Campus Lettres et Sciences Humaines (CLSH)** à Nancy.
Ce département est intégré à l'**UFR ALL-Nancy** (Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres et Langues) de l'Université de Lorraine.

L'équipe de l'UFR ALL-Nancy		
Directrice	Laurence Denooz	✉ laurence.denooz@univ-lorraine.fr
Resp. scolarité	Matthieu Morand	✉ matthieu.morand@univ-lorraine.fr

L'équipe de la licence Musicologie à Nancy		
Enseignants statutaires		
Directeur des études PRAG	Régis Authier	✉ regis.authier@univ-lorraine.fr
Responsable licence	Régis Authier	✉ regis.authier@univ-lorraine.fr
Maître de conférence	Cristina Diego-Pacheco	✉ cristina.diego-pacheco@univ-lorraine.fr
Professeur des Universités	Jean-Paul Montagnier	✉ jean-paul.montagnier@univ-lorraine.fr
PRAG	Christophe Przybylski	✉ christophe.przybylski@univ-lorraine.fr

Enseignants vacataires	
Dominique Breda	Shuguang Li
Salim Beltitane	Vincent Marion
Damien Guédon	Célia Pierre-Gay
Vincent Houplon	Jean-Claude Truchot
Arnauld Jeanclaude	

P.4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE
P.7
ORGANISATION DES COURS ET EXAMENS
P.10
MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS




PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation propose des **enseignements variés et complémentaires** qui relèvent **simultanément de la technique, de la pratique et de la théorie** :

Formation musicale (solfège) Écriture Analyse musicale Pratique musicale collective

Pratique instrumentale Ethnomusicologie Accompagnement au piano Acoustique

Direction de chœur Technique vocale Histoire de la musique Commentaire d'écoute

Un double objectif :

- ✓ Préparer une future insertion professionnelle
- ✓ Développer l'enrichissement personnel

Comportant une ouverture importante aux musiques actuelles, aux musiques du monde et au jazz, la **licence de musicologie – parcours musique est essentiellement centrée sur la musique dite « classique »**, dans toutes les évolutions de son histoire (du Moyen-Age à la musique contemporaine).

Les **+** pour réussir la licence :

- +** Une connaissance du monde de la **musique classique**
- +** Un **niveau de fin de 1er cycle de CRR** (Conservatoire à Rayonnement Régional) ou son équivalent en formation musicale et instrumentale

Certains étudiants – après des années de pratique amateur – mettent à profit la licence pour commencer une formation musicale complète et approfondie. Cette démarche demande un travail particulièrement intensif les premiers mois (notamment pour apprendre à lire la musique) mais il est tout à fait possible pour un étudiant débutant en musique, si la motivation et l'investissement personnel sont au rendez-vous, de réussir sa licence.



LA CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LE CONSERVATOIRE

Une **convention de partenariat** a été signée entre l'Université et le **Conservatoire à Rayonnement Régional** – 1 rue Michel Ney à Nancy.

Certains cours (pratique instrumentale et formation musicale) sont dispensés au Conservatoire. Leurs résultats sont pris en compte dans le calcul de la moyenne universitaire.

S'il ne l'est pas déjà, tout étudiant de musicologie devient ainsi **élève du Conservatoire**. Ceux qui n'y sont pas inscrits préalablement doivent participer à des **entretiens d'orientation** visant à les évaluer en instrument et en formation musicale. Il est nécessaire d'évaluer le niveau de chacun afin de l'intégrer à sa juste place au sein du cursus de cet établissement.

Aux candidats dont le niveau instrumental serait jugé trop faible, il est proposé de débiter un nouvel instrument parmi une liste restreinte.



LA CHORALE DES ÉTUDIANTS DE MUSICOLOGIE

Fondé en 1977, le département de musicologie de Nancy a aussitôt intégré une **activité chorale rassemblant les étudiants de Licence et de Master**.

La chorale du département de musicologie est dirigée depuis 2011 par Damien Guédon.

L'activité correspond à un **enseignement obligatoire** pour tous les étudiants de Licence

Les objectifs sont à la fois **artistiques et pédagogiques**. Afin de permettre aux étudiants de découvrir, par la pratique, des répertoires de langages et de styles variés, chaque semestre de l'année universitaire propose un programme distinct.





ORGANISATION DES COURS ET EXAMENS



DES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Pas de musicologie sans musique !

L'atout principal de la licence est l'accent mis les enseignements pratiques : **sans la musique, la musicologie perd son sens.**

À côté des enseignements théoriques habituels en licence de musicologie (l'histoire de la musique, l'analyse musicale, le commentaire d'écoute...), **tous les étudiants bénéficient de cours de piano et de technique vocale tout au long de leur licence.**

Ils choisissent aussi un instrument (qu'ils débutent ou poursuivent) pour lequel ils bénéficient de cours au conservatoire, dans le cadre du partenariat décrit page 4.



DES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Aux enseignements musicaux et musicologiques s'ajoutent des **enseignements communs** à tous les domaines des licences ALL :

- ✓ méthodologie des études universitaires
- ✓ informatique
- ✓ langue vivante
- ✓ projet personnel et professionnel (PPP)

Il est primordial de préserver une large ouverture aux autres disciplines afin de cultiver, tout au long de votre parcours, une réflexion concernant la finalité de vos études.

Cette réflexion doit s'intensifier pour vous aider dans votre épanouissement personnel et votre insertion professionnelle à l'issue de votre diplôme.

Les étudiants choisissent également en première année des cours d'ouverture dans une autre discipline (**mineure**), et en deuxième année une option libre dans une autre discipline (**UE Libre**).



La Licence est un diplôme de **niveau Bac +3.**

Elle comporte **6 semestres** d'enseignement (S1 à S6).

Chaque semestre est composé d'**UE (Unités d'Enseignement)** dotées d'une valeur définie en **crédits ECTS** (système de transfert de crédits européens).



1 semestre → 30 ECTS

1 année → 60 ECTS

1 licence → 180 ECTS (Son obtention permet de poursuivre ses études en Master)

Une UE est généralement composée de plusieurs **EC (enseignements constitutifs)**.

On obtient les ECTS en validant les examens dans toutes les EC d'une UE (voir Maquette page 5)



LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Chaque UE est composée d'une ou plusieurs épreuves correspondant à ses différents enseignements constitutifs (EC). **Les épreuves peuvent être de différentes natures :**

CC : Contrôle Continu : 2 épreuves qui se déroulent durant le semestre, pendant les horaires de cours habituels ou en dehors (dans ce cas l'enseignant prévient les étudiants au minimum 15 jours à l'avance). Elles peuvent être écrites ou orales. La note finale résulte de la moyenne des notes obtenues aux épreuves.

ET : Examen Terminal : 1 épreuve qui se déroule à la fin du semestre, durant la période des examens définie dans le calendrier universitaire. Il peut s'agir d'un écrit ou d'un oral.

CT : Contrôle Terminal : 1 épreuve qui se déroule, après le dernier cours du semestre, mais pas forcément durant la période des ET. Il peut s'agir d'un écrit ou d'un oral. L'enseignant prévient les étudiants de la date du CT au minimum 15 jours à l'avance.

La moyenne de chaque UE est calculée à partir des notes obtenues à chacune des épreuves affectées de leur coefficient respectif.

Une UE dans laquelle l'étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 est définitivement acquise. Elle peut éventuellement être transférable dans un autre parcours ou une autre mention.



L'ASSIDUITÉ EN COURS

Dans certains cours, notamment ceux de la pratique musicale et qui sont évalués en contrôle continu, **l'assiduité est prise en compte dans l'évaluation.**

Seules les absences injustifiées sont préjudiciables à l'étudiant.

En cas d'absence justifiée, un **justificatif d'absence** doit être transmis à l'enseignant (certificat médical, document officiel de convocation à un examen comme code de la route ou du permis de conduire par exemple...).



ABSENCES AUX EXAMENS

Pour les **CT et ET**, une absence, justifiée ou non, entraîne la mention **DEF («DEFAILLANT»)** à l'ensemble de l'UE, et l'impossibilité de calculer la moyenne semestrielle.

Toute compensation est alors impossible entre les UE pour la session d'examens correspondante. **Il est donc primordial pour les étudiants d'éviter d'être absent à une épreuve terminale** (en effet, une absence bloque les compensations, mais pas un 0/20 : il vaut mieux venir pour rendre copie blanche que ne pas venir du tout). Cependant, dans le cas d'une défaillance en session 1, l'étudiant garde encore la possibilité de représenter l'épreuve en session 2.

Pour les **CC**, une **absence injustifiée (ABI)** entraîne la mention DEF, causant les mêmes dégâts que pour une absence à un examen terminal.

Cependant, dans le cas d'une **absence justifiée (ABJ)**, l'étudiant doit apporter un justificatif (certificat médical...) à l'enseignant dans les 15 jours suivant la date de l'examen en question.

Une épreuve de remplacement peut éventuellement être mise en place avant la fin du semestre. Si aucune épreuve de remplacement ne peut être organisée, l'étudiant conservera la mention DEF qui bloque les compensations, et repassera l'examen en session 2.



COMPENSATIONS ENTRE LES NOTES AUX EXAMENS

En Licence, la compensation est effectuée :

- ✓ entre les enseignements constitutifs (EC) d'une même UE
- ✓ entre les UE constitutives d'un même semestre
- ✓ entre les 2 semestres de la même année de rattachement (S1 + S2, S3 + S4, S5 + S6)

Le diplôme de Licence est obtenu par validation de L1, L2 et L3 séparément. **Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1, L2 et L3.**



Attention : à une session d'un semestre ou d'une année, la compensation n'est plus possible dès lors que l'étudiant est absent à une épreuve.



SESSIONS D'EXAMENS

Tout étudiant a droit à 2 sessions d'examens, qu'il s'agisse d'ET, de CT ou de CC.



Les examens de la 1^{re} session du **Semestre 1** se déroulent en **décembre/janvier**
 Les examens de la 1^{re} session du **Semestre 2** se déroulent en **mai**
 Les examens de la 2^e session du **Semestre 1 et 2** se dérouleront en **juin**

Fonctionnement de la **2^e session** : un étudiant qui n'a pas validé son semestre à l'issue de la 1^{re} session après compensation est convoqué en 2^e session.

L'étudiant ne repasse que les UE qu'il n'a pas validées en session 1. Il doit repasser **toutes les épreuves dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne (10/20)** dans les UE non validées en 1^{re} session. Il ne peut remettre en jeu les autres notes.

Ce sont toujours les notes de la 2^e session qui sont prises en compte, même si elles sont inférieures à celles de la 1^{re} session.

À l'issue de la **2^e session**, si l'année n'est pas obtenue, l'étudiant devra se réinscrire à toutes les UE non acquises du ou des semestres pour lesquels il n'a pas obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10. Dans une UE non acquise, l'étudiant devra repasser l'année suivante tous les éléments constitutifs y compris ceux où il avait obtenu une note supérieure ou égale à 10.

Calendriers des examens : les dates des examens écrits de la 1^{re} et 2^e session sont affichées sur le Campus et consultables sur l'ENT (calendrier individuel) deux semaines avant le début des examens.

Des indications des modalités d'examens de la session 1 sont données au sein des maquettes ci-dessous (*colonne MCC à droite*).

Pour **+ de détails** (session 2, régimes spéciaux...) un document complet des MCC est téléchargeable sur le site web du Campus Lettres et Sciences Humaines :

www.campus-lettres.univ-lorraine.fr/ (« Vos démarches » >> « Examens, Diplômes » >> « Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) »)



MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 1 ^{re} année			
N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 1			
UE 101	Musicologie Histoire de la musique Initiation à l'analyse musicale	6	CC écrit CC écrit
UE 102	Techniques de la musique Formation musicale Initiation à l'écriture musicale	6	CC assiduité/écrit/oral CC écrit
UE 103	Pratiques de la musique Pratique instrumentale Pratique musicale collective (chorale) Initiation au piano Technique vocale	6	CC assiduité et oral Assiduité et EA oral CT oral CT oral
UE 104	Mineure - Au choix parmi un panel proposé (hors de la musique) - Consulter le livret sur le site web du CLSH (www.campus-lettres.univ-lorraine.fr)	6	variable en fonction de l'enseignement choisi
UE 105	Mineure - Au choix parmi un panel proposé (hors de la musique) - Consulter le livret sur le site web du CLSH (www.campus-lettres.univ-lorraine.fr)	3	variable en fonction de l'enseignement choisi
UE 106	Méthodologie Langue vivante NUMOC Méthodologie	3	variable CC écrit EA écrit

N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 2			
UE 201	Musicologie Histoire de la musique Analyse musicale	6	ET écrit CC écrit
UE 202	Techniques de la musique Formation musicale Ecriture	6	CC assiduité/écrit/oral CC écrit
UE 203	Pratiques de la musique Pratique instrumentale Pratique musicale collective (chorale) Initiation au piano Technique vocale	6	CC assiduité et oral Assiduité et EA oral CT oral CT oral
UE 204	Mineure - Au choix parmi un panel proposé (hors de la musique) - Consulter le livret sur le site web du CLSH (www.campus-lettres.univ-lorraine.fr)	6	variable en fonction de l'enseignement choisi
UE 205	Mineure - Au choix parmi un panel proposé (hors de la musique) - Consulter le livret sur le site web du CLSH (www.campus-lettres.univ-lorraine.fr)	3	variable en fonction de l'enseignement choisi
UE 206	Méthodologie Langue vivante NUMOC	3	variable CC écrit

LICENCE 2 ^e année			
N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 3			
UE 301	Musicologie Histoire de la musique Analyse musicale	6	ET écrit CC écrit
UE 302	Techniques de la musique Pratique instrumentale Formation musicale Technique vocale	6	CC assiduité et oral CC assiduité/oral/écrit CT oral
UE 303	Pratiques de la musique Pratique musicale collective Initiation à la direction chorale Initiation à l'accompagnement	6	Assiduité et EA oral CC oral CC oral
UE 304	Sciences de la musique Écriture Commentaire d'écoute	6	CC écrit CC écrit
UE 305	Acoustique et organologie Acoustique Organologie	3	ET écrit ET écrit
UE 306	Préprofessionnalisation Langue vivante Methodologie	3	variable EA écrit

N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 4			
UE 401	Musicologie Histoire de la musique Analyse musicale	6	ET écrit CC écrit
UE 402	Techniques de la musique Pratique instrumentale Formation musicale Technique vocale	6	CC assiduité et oral CC assiduité/oral/écrit CT oral
UE 403	Pratiques de la musique Pratique musicale collective Direction chorale Accompagnement	6	Assiduité et EA oral CC oral CC oral
UE 404	Sciences de la musique (transversale) Écriture Commentaire d'écoute	6	CC écrit CC écrit
UE 405	UE Libre (UEL) - Au choix parmi un panel proposé. <i>Consulter le livret sur le site web du CLSH</i> <i>(www.campus-lettres.univ-lorraine.fr)</i>	3	variable en fonction de l'enseignement choisi
UE 406	Méthodologie Langue vivante Methodologie PPP (projet personnel et professionnel)	3	variable EA écrit CT dossier

LICENCE 3 ^e année			
N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 5			
UE 501	Musicologie Histoire de la musique Analyse musicale	6	ET écrit CC écrit
UE 502	Techniques de la musique Pratique instrumentale Formation musicale Technique vocale	6	CC assiduité et oral CC assiduité/oral/écrit CT oral, assiduité
UE 503	Pratiques de la musique Pratique musicale collective Direction chorale Accompagnement	6	Assiduité et EA oral CC oral CC oral
UE 504	Sciences de la musique Écriture Commentaire d'écoute	6	CC écrit CC écrit
UE 505	Musique, société et autres arts Ethnomusicologie Histoire des grands courants de pensée	3	ET écrit ET écrit
UE 506	Méthodologie Langue vivante PPP (Projet personnel et professionnel)	3	variable CT dossier

LICENCE 3 ^e année			
N° des UE	Intitulé des UE et EC	ECTS	MCC
Semestre 6			
UE 601	Musicologie Histoire de la musique Analyse musicale Histoire et sociologie du jazz	6	ET écrit CC écrit ET écrit
UE 602	Techniques de la musique Pratique instrumentale Formation musicale Technique vocale	6	CC assiduité et oral CC assiduité/oral/écrit CT oral, assiduité
UE 603	Pratiques de la musique Pratique musicale collective Direction chorale Accompagnement	6	Assiduité et EA oral CC oral CC oral
UE 604	Sciences de la musique Écriture Commentaire d'écoute	6	CC écrit CC écrit
UE 605	Projet intégrateur Stage professionnalisant Rapport de projet	3	ET écrit ET oral
UE 606	Méthodologie Langue vivante PPP (Projet personnel et professionnel)	3	variable CT dossier



Mention Musicologie

Parcours **Musique**

RESPONSABLE LICENCE :

Régis AUTHIER

✉ regis.authier@univ-lorraine.fr

SCOLARITÉ

✉ all-ncy-licence-musico-contact@univ-lorraine.fr

☎ 03 72 74 30 74

Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30

CAMPUS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

UFR ALL-Nancy / Département ERUDI

23 BOULEVARD ALBERT 1ER

BP 60446

54001 NANCY CEDEX

CAMPUS-LETTRES.UNIV-LORRAINE.FR



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

ALL ARTS
LETTRES ET
LANGUES
NANCY